Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260624-DCM26_082-DE

Montfort sur Meu
terre d'éveil

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-quatre juin deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence **de Delphine DAVID, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2026**

PRESENTS :
Les Adjoints au Maire :
Mesdames BAREL – MARTIN - RICHOUX
Messieurs DESSAUGE - FRIN – THIRION

Les Conseillers municipaux :
Mesdames CROSSE - DELALANDE CORBIE – DENISE (arrive à 21h02 avant vote délibération n°26.085) - GUERIN DAVID - LEPASLIER - MORICE - NOYAL - PETITHOMME – ROQUES
Messieurs BREBANT – CHEREL – DALINO – DUFFE – GUERIN – HUBERT – NEDELEC – PARTHENAY – SOHIER – TILLARD – TRIGALLEZ

PROCURATION :
Mme DENISE a donné pourvoir à Mme RICHOUX jusqu'à son arrivée à 21h02

ABSENTS :
M. HAKKOU
Mme VERGER

SECRETAIRE: M. BREBANT

PC/SC/26-082

TARIFS MUNICIPAUX 2025/2026

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

VU le décret N°2017-509 du 7 avril 2017 relatif au relèvement du seuil de recouvrement à 15 € ;

VU l'avis de la Commission en date du 08 juin 2026 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de définir annuellement les tarifs des services municipaux facturés aux usagers ;

CONSIDÉRANT les données statistiques établies par l'INSEE en matière d'indices à la consommation (Indice d'ensemble, denrées alimentaires, électricité, eau, gaz…) ;

CONSIDÉRANT que les tarifs, selon leur champ d'action, peuvent présenter des dates de prise d'effet différentes ;

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
Fax 02 99 09 14 04
mairie@montfort-sur-meu.fr
www.montfort-sur-meu.fr

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501885-20260624-DCM26_082-DE

CONSIDERANT la poursuite de la mise en œuvre du dispositif de lutte contre la pauvreté dit « Cantine à 1€ » co-financé par l'Etat pour permettre aux enfants les moins favorisés de bénéficier d'au moins un repas complet par jour ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **FIXE** les taux des taxes, redevances et tarifs municipaux comme indiqués dans le document annexé à la présente délibération.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :
- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur le Comptable public

Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations

Delphine DAVID,
Maire

MAIRIE DE MONTFORT-SUR-MEU (Ille-et-Vilaine)

Boris BREBANT,
Secrétaire de Séance

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU
Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
mairie@montfort-sur-meu.bzh
www.montfort-sur-meu.bzh